

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de Bord

13 avril 2006

La Commission du Règlement et des Immunités, réunie à Strasbourg le 12 avril 2006 sous la présidence de M. Gross (Suisse, Soc) :

en ce qui concerne :

– **Équilibre institutionnel au Conseil de l'Europe (Rapporteur : M. Schieder, Autriche, SOC)** : a tenu un échange de vues avec le Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, M. Di Stasi;

– **Le vote à l'Assemblée parlementaire doit se faire dans un esprit d'ouverture, de transparence et de responsabilité** : a reporté à la prochaine réunion la discussion sur le mémorandum préliminaire soumis par M. Cebeci (Turquie, PPE/DC) rapporteur ;

- **Conflits d'intérêts** : a pris note d'un document d'information et a demandé à son Président d'adresser une lettre au Président de l'Assemblée l'informant de la position de la Commission pour ce qui concerne le suivi de la proposition de résolution ;

- **Améliorer la participation des députés aux travaux de l'Assemblée Parlementaire** : a désigné son Président comme rapporteur et a approuvé un questionnaire;

– **Prochaines réunions:**

- Paris, le 1^{er} juin 2006 à 10 H
- Strasbourg, pendant la partie de session de l'Assemblée de juin (26-30 juin 2006) ;
- Paris, le 7 septembre 2006.

Mario Heinrich

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Directeur Général au Secrétariat de l'Assemblée
Directeurs et tous les agents du Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication et de la Recherche
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe